

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00197  
Numéro SIREN : 529 521 031  
Nom ou dénomination : 21 MARS

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/023488

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2019/023488**  
n° de gestion : **2011B00197**  
n° SIREN : **529 521 031 RCS Lyon**

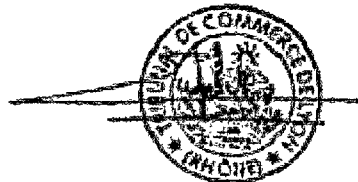
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 01/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

21 MARS - Société par actions simplifiée  
18 B rue de la Garenne 69290 Saint-genis-les-oillieres -FRANCE-

**date de clôture : 30/09/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



5281448



5281448

Désignation de l'entreprise : Société 21 MARS SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 18 B Rue de la Garenne 69290 SAINT GENIS LES OLLIERES Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 5 2 9 5 2 1 0 3 1 0 0 0 3 7 Néant

				Exercice N clos le		N-1		
				3 0 0 9 2 0 1 8		3 0 0 9 2 0 1 7		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	7 520	AU	3 058	4 462	1 494	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	99 500	CV		99 500	99 500	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD	150 000	BE		150 000	150 000	
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	3 300	BI		3 300	3 300	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	260 320	BK	3 058	257 262	254 294	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	70 200	BY		70 200	68 899
		Autres créances (3)	BZ	22 616	CA		22 616	2 648
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités		CF	259 692	CG		259 692	323 446	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	352 509	CK		352 509	394 993	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	612 829	1A	3 058	609 771	649 287	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an : CR  
 Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société 21 MARS SAS

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* ( Dont versé : .....5.....000.....)	DA	5 000		5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500		500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	605 584		184 426
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(32 909)		421 157
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	578 175	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 937		3 585
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 659		34 618
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	31 596		38 203
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	609 771		649 287
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	31 596		38 203	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

Désignation de l'entreprise :		Société 21 MARS SAS					Néant	*	
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			FG	4 500	FH	72 000	FI	76 500	93 416
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 500	FK	72 000	FL	76 500	93 416	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 504	3 493	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	0	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	80 005	96 909
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	30 544	28 392	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 526	1 251	
	Salaires et traitements*					FY	46 627	34 390	
	Charges sociales (10)					FZ	31 470	12 767	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	1 080	694
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	950	1	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	113 196	77 494	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(33 192)	19 415	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		29 614	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	300	175	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	300	29 789	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	300	29 789	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(32 892)	49 204	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise :		Société 21 MARS SAS			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		452 152	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		452 152	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	17		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		63 054	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	17	63 054	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(17)	389 098		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		17 145		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	80 305	578 850		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	113 213	157 693		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(32 909)	421 157		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
			- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	3 504	3 493
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	925	248
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :					
	facultatives	A6		obligatoires	A9	925
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amendes et pénalités			17			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société 21 MARS SAS  
18 B Rue de la Garenne

69290 SAINT GENIS LES OLLIERES

**ANNEXE DU 01/10/2017 AU 30/09/2018**

**CABINET DELOUIS SARL**

44 B RUE COMMANDANT CHARCOT

69005 LYON

04.78.24.03.88

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	13
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations complémentaires (CICE)	13
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	15
Produits à recevoir	15
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1025 euros.

#### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			4 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 471		
TOTAL	3 471		4 049
Autres participations	99 500		
Autres titres immobilisés	150 000		
TOTAL	249 500		
TOTAL GENERAL	252 971		4 049

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			4 049	4 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 471	3 471
TOTAL			7 520	7 520
Autres participations			99 500	99 500
Autres titres immobilisés			150 000	150 000
TOTAL			249 500	249 500
TOTAL GENERAL			257 020	257 020

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		386		386
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 977	694		2 672
TOTAL	1 977	1 080		3 058
TOTAL GENERAL	1 977	1 080		3 058

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	386				
Matériel de bureau informatique mobilier	694				
TOTAL	1 080				
TOTAL GENERAL	1 080				

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 300	3 300	
Autres créances clients	70 200	70 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 025	1 025	
Impôts sur les bénéfices	20 117	20 117	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 474	1 474	
<b>TOTAL</b>	<b>96 116</b>	<b>96 116</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 937	5 937		
Personnel et comptes rattachés	2 671	2 671		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 911	3 911		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 450	17 450		
Autres impôts taxes et assimilés	1 627	1 627		
<b>TOTAL</b>	<b>31 596</b>	<b>31 596</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	500			500

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 025
<b>Total</b>	<b>1 025</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 786
Dettes fiscales et sociales	1 627
<b>Total</b>	<b>7 413</b>

### Charges et produits constatés d'avance

**21 MARS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : 18 B, rue de la Garenne**  
**69290 SAINT GENIS LES OLLIERES**  
**529 521 031 RCS LYON**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 30 MARS 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

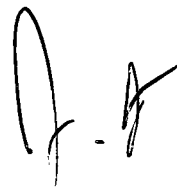
**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 Septembre 2018 s'élevant à -32 908,55 euros de la manière suivante :

- Perte de l'exercice :	-32 908,55 euros
. En totalité sur le compte "Autres Réserves"	-32 908,55 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme :**  
**Le Président.**



## **SAS 21 MARS**

**Siège Social : 18 B, rue de la Garenne**

**69290 SAINT-GENIS LES OLLIERES**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 Septembre 2018**

Aux Associés,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 21 MARS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Didier, le 14 mars 2019

**Pour BERRUCAZ-BREMOND**

**André BREMOND**

**Commissaire aux Comptes**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	7 519.94	3 057.61	4 462.33	1 493.52	2 968.81	198.	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	99 500.00		99 500.00	99 500.00				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	150 000.00		150 000.00	150 000.00				
Prêts								
Autres immobilisations financières	3 300.00		3 300.00	3 300.00				
<b>Total II</b>	<b>260 319.94</b>	<b>3 057.61</b>	<b>257 262.33</b>	<b>254 293.52</b>	<b>2 968.81</b>	<b>1.</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	70 200.00		70 200.00	68 899.20	1 300.80	1.	
	Autres créances	22 616.41		22 616.41	2 648.00	19 968.41	754.	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	259 692.36		259 692.36	323 446.17	63 753.81	19.		
Charges constatées d'avance (3)								
<b>Total III</b>	<b>352 508.77</b>		<b>352 508.77</b>	<b>394 993.37</b>	<b>42 484.60</b>	<b>10.</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>612 828.71</b>	<b>3 057.61</b>	<b>609 771.10</b>	<b>649 286.89</b>	<b>39 515.79</b>	<b>6.</b>		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 300.00

**BILAN PASSIF**

		<b>PASSIF</b>	<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
			30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 5 000)		5 000.00		5 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport							
	Ecarts de réévaluation							
	<b>Réserves</b>							
	Réserve légale		500.00		500.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles							
	Réserves réglementées							
	Autres réserves		605 583.50		184 426.31		421 157.19	228.
	Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>		32 908.55		421 157.19		454 065.74	107.
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
<b>Total I</b>		578 174.95		611 083.50		32 908.55	5.	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs							
	Avances conditionnées							
<b>Total II</b>								
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques							
	Provisions pour charges							
	<b>Total III</b>							
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>							
	Emprunts obligataires convertibles							
	Autres emprunts obligataires							
	Emprunts auprès d'établissements de crédit							
	Concours bancaires courants							
	Emprunts et dettes financières diverses							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	<b>Dettes d'exploitation</b>							
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 937.42		3 585.48		2 351.94	65.
	Dettes fiscales et sociales		25 658.73		34 617.91		8 959.18	25.
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
Autres dettes								
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)							
	<b>Total IV</b>		31 596.15		38 203.39		6 607.24	17.
	Ecarts de conversion passif (V)							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		609 771.10		649 286.89		39 515.79	6.

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

31 596.15

38 203.39

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 500.00	72 000.00	76 500.00	93 416.00	16 916.00	18.	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	4 500.00	72 000.00	76 500.00	93 416.00	16 916.00	18.	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 504.00	3 493.00	11.00	0.	
Autres produits			0.92	0.17	0.75	441.	
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			80 004.92	96 909.17	16 904.25	17.	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			30 543.53	28 391.85	2 151.68	7.	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 525.61	1 250.88	1 274.73	101.	
Salaires et traitements			46 627.24	34 389.81	12 237.43	35.	
Charges sociales			31 470.25	12 766.50	18 703.75	146.	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 080.29	694.16	386.13	55.	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			949.55	1.03	948.52	NS	
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			113 196.47	77 494.23	35 702.24	46.	
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			33 191.55	19 414.94	52 606.49	270.	
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)				29 614.35	29 614.35	100.0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	300.00		175.00		125.00	71.0
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	300.00		29 789.35		29 489.35	98.0
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	300.00		29 789.35		29 489.35	98.0
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	32 891.55		49 204.29		82 095.84	166.0
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			452 151.90		452 151.90	100.0
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>			452 151.90		452 151.90	100.0
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17.00				17.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			63 054.00		63 054.00	100.0
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	17.00		63 054.00		63 037.00	99.0
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	17.00		389 097.90		389 114.90	100.0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			17 145.00		17 145.00	100.0
<b>Total des produits (I+II+V+VII)</b>	80 304.92		578 850.42		498 545.50	86.0
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	113 213.47		157 693.23		44 479.76	28.0
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	32 908.55		421 157.19		454 065.74	107.0

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE****- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1025 euros.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			4 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 471		
<b>TOTAL</b>	3 471		4 049
Autres participations	99 500		
Autres titres immobilisés	150 000		
<b>TOTAL</b>	249 500		
<b>TOTAL GENERAL</b>	252 971		4 049

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			4 049	4 049
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 471	3 471
<b>TOTAL</b>			7 520	7 520
Autres participations			99 500	99 500
Autres titres immobilisés			150 000	150 000
<b>TOTAL</b>			249 500	249 500
<b>TOTAL GENERAL</b>			257 020	257 020

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		386		386
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 977	694		2 672
<b>TOTAL</b>	1 977	1 080		3 058
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 977	1 080		3 058

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	386				
Matériel de bureau informatique mobilier	694				
<b>TOTAL</b>	1 080				
<b>TOTAL GENERAL</b>	1 080				

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Autres immobilisations financières	3 300	3 300	
Autres créances clients	70 200	70 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 025	1 025	
Impôts sur les bénéfices	20 117	20 117	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 474	1 474	
<b>TOTAL</b>	<b>96 116</b>	<b>96 116</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	5 937	5 937		
Personnel et comptes rattachés	2 671	2 671		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 911	3 911		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 450	17 450		
Autres impôts taxes et assimilés	1 627	1 627		
<b>TOTAL</b>	<b>31 596</b>	<b>31 596</b>		

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	500			500

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 025
<b>Total</b>	<b>1 025</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 786
Dettes fiscales et sociales	1 627
<b>Total</b>	<b>7 413</b>

**Charges et produits constatés d'avance**